# Accueil de Loisirs Bec-de-Mortagne

| | |
|---|---|
| **Communauté de Communes Campagne de Caux**<br>Service Enfance jeunesse Communauté de Communes<br><br>52 Impasse du Lin, 76110 Goderville<br>Tél : 02 35 29 65 85 / Fax : 02 35 29 06 06<br>Email : accueil@campagne-de-caux.fr | **ACM du Bec de Mortagne**<br>Directrice : Armelle BAUDOUIN<br>Ecole de la vallée<br>Route de la vallée-76110 Bec-de-Mortagne<br>Tel : 02 35 10 58 26 / 06 30 44 33 55<br>Email : armelle.baudouin@campagne-de-caux.fr |

## Fonctionnement

L'ACM (Accueil Collectif de Mineurs) à Bec-de-Mortagne accueille du 10 juillet au 25 août 2023 tous les enfants et les jeunes de 6 à 13 ans révolus,. Pour les parents souhaitant bénéficier du temps de garderie mis en place, le matin de 07h30 à 09h00 et le soir de 17h 15 à 18h00, ce temps fera l'objet d'une facturation supplémentaire.

**Lieu d'accueil :**

Les enfants seront accueillis selon le besoin des parents.

Un point d'accueil se fera dans la salle d'activité. Entrée par la grille verte coté parking., puis passer derrière le bâtiment de l'école primaire.

**Horaires d'ouverture et d'accueil :**

- **Garderie :** de 7h30 à 9h00 et le soir de 17h15 à 18h.00 Entrée école primaire à Bec-de-Mortagne.

**La restauration :**

La communauté de communes « Campagne-de-Caux » fournit le repas du midi, et le goûter. Les repas du midi sont livrés en liaison froide par la société « Isidore NewRest » de Barentin et sont préparés et servis par une employée. Le menu est affiché chaque semaine à l'entrée du centre et en ligne en cliquant sur ce lien ou en le copiant et en le collant dans votre moteur de recherche : https://drive.google.com/file/d/1gSzU8YhQ8_qBQp3Fw1VTtUEYmEzBEdEB/view?usp=sharing

## Le programme d'activités et sorties culturelles

**Les plannings seront affichés sur chaque lieu d'accueil, ils seront consultables sur le site de www.campagne-de-Caux.fr les réseaux sociaux en ligne en cliquant sur ce lien ou en le copiant et en le collant dans votre moteur de recherche :**

## Le programme d'activités et sorties culturelles

Lors des vacances des animations et des sorties autour des thèmes, à l'intérieur et à l'extérieur de nos structures sont organisées :

Semaine 1 : Le corps humain, le connais-tu ?

Semaine 2 : Le cinéma « créons notre film »

Semaine 3 : Immersion dans la nature et son spectacle

Semaine 4 : Découverte de la mixité dans les métiers et les métiers à risques

Semaine 5 : Les phénomènes naturels

Semaine 6 : Les 4 éléments

Semaine 7 : Jeux des différents continents

| DATE | PROGRAMME |
|---|---|
| Mardi 11 juillet | Jeux d'eau<br>Prévoir maillot de bain, serviettes , change complet et casquette |
| Jeudi 13 juillet | Vélo rail Les loges Etretat<br>Prévoir maillot de bain, serviettes , chaussures pour marcher et casquette |
| Mardi 18 juillet | Jeux d'eau<br>Prévoir maillot de bain, serviettes , change complet et casquette |
| Les mardis 25 juillet , 1 er et 8 août | Piscine à Goderville |
| Jeudi 20 juillet | A la découverte de la réserve naturelle de l'estuaire de la Seine<br>Prévoir bottes, casquette et change complet + casquette |
| Vendredi 28 juillet | Journée Plage « les petites dalles »<br>Prévoir brassards pour les non-nageurs, casquette, maillot, serviette et change complet.+ casquette |
| Vendredi 04 août | Journée Plage « les petites dalles »<br>Prévoir brassards pour les non-nageurs, casquette, maillot, serviette et change complet + casquette |
| Vendredi 11 août | Journée au parc de Clères<br>Prévoir chaussures fermées pour marcher et casquette |
| Les mercredis 16 et 23 août | Piscine à Goderville |
| Vendredi 18 août | Journée au labyrinthe des falaises<br>Prévoir chaussures fermées pour marcher et casquette |
| Vendredi 25 août | Journée à la Fontaine Enchantée<br>Prévoir chaussures pour marcher, faciles à enlever, chaussettes et casquette |
| | |
| TOUT LES JOURS | ACTIVITÉS CREATIVES, JEUX LUDIQUES, SPORTIFS ET D'EXPRESSIONS |

Néanmoins, des intervenants extérieurs pourront venir au sein des accueils pour des animations ponctuelles ou exceptionnelles.

Merci d'habiller vos enfants de façon à ce qu'ils profitent de leur temps de loisirs : vêtements pour jouer, courir, sauter, faire de la peinture ou autre, sans oublier la casquette pendant l'été.

**Le port des sandales est vivement déconseillé**, si c'est le cas, merci de prévoir obligatoirement en plus, une paire de chaussures fermées pour courir type chaussures de baskets.

Chaque enfant apporte **une gourde ou une bouteille d'eau à son nom**, chaque jour à l'ACM.

.

.

## Déroulement de la journée

La journée comporte plusieurs étapes. Pour un fonctionnement cohérent, les flux proposés dans ce guide, sont obligatoires :

| | |
|---|---|
| **7h30 à 9h00** | **Garderie du matin** |
| **9h00 à 9h15** | **Accueil des enfants** |
| 9h15 à 11h30 | Activités |
| 11h30 | La fin des activités et rangement |
| **11h45** | **On se prépare pour se rendre à la cantine** |
| 12h00 à 13h30 | Repas cantine |
| **13h30 à 14h15** | **Activités calmes** |
| 14h15 à 16h15 | Activités |
| **16h30 à 17h15** | **Goûter et rangement avec les enfants** |
| 17h15 à 18h00 | Garderie du soir |

## Equipe ACM Bec de Mortagne

### LES ANIMATEURS

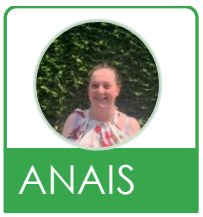


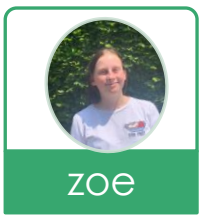


### LES DIRECTRICES

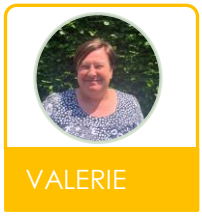

Deux directrices vont assurer l'accueil de vos enfants, cet été 2023.

Cet été, Armelle prend quelques semaines de vacances !

Armelle sera présente du 10 juillet au 4 août et du 24 au 28 août 2023

Valérie sera présente du 07 au 28 août 2023

Projet pédagogique

Un projet pédagogique est élaboré avec l'équipe d'animation et il est rédigé par le directeur avant le début du centre et mis en œuvre au travers des animations proposées tout au long des vacances scolaires. Il peut être consulté sur place. Un exemplaire peut être remis à la demande aux familles.

Quelques rappels au règlement intérieur d'Accueil Collectif de Mineurs à Bec-de-Mortagne

Lors des inscriptions et avant le début des vacances il est recommandé aux parents de prendre connaissance du règlement intérieur du centre et de compléter toutes les informations administratives (nom des parents, les coordonnées, tel, mail et numéros de sécurité sociale et d'allocataire CAF) les renseignements sanitaires (dates des vaccins, les maladies infantiles, traitement médical, les allergies, la cause et la conduite à tenir…) de leur(s) enfant(s) sur leur portail famille pour la sécurité de tous et le bon fonctionnement du centre.

Premier jour de la venue des enfants au centre de Loisirs : les parents doivent nous remettre la dernière page du règlement intérieur, avec le droit à l'image signé en mentionnant son nom et celui de (s) l'enfant (s) (1 règlement par famille). Le règlement intérieur est disponible sur l'espace famille.

**La fiche sanitaire et de liaison doit-être téléchargée sur le portail famille, complétée, renouvelée chaque année et signée, puis transmise au service enfance jeunesse de la communauté de communes au plupart une semaine avant le début du centre. Nous ne pourrons accepter l'enfant sans ce document.**

**Pour les enfants présentant des allergies alimentaires il est demandé aux parents de le préciser sur la fiche sanitaire à remplir sur le portail famille, et de fournir un certificat médical d'un médecin accompagné d'un PAI (Projet d'Accompagnement Individuel) complété et signé par votre médecin.**

**Pour les enfants en situation de handicap reconnus ou en cours de diagnostic, il est fortement conseillé de prendre contact avec le directeur d'ACM pour une rencontre avec l'enfant avant le début des vacances, afin d'anticiper les besoins, les moyens adéquates et préparer son arrivée pour une meilleure intégration de l'enfant au centre.**

Concernant le départ des enfants, les parents doivent renseigner sur le portail famille les personnes autorisées à venir chercher l'enfant ou l'autorisation pour l'enfant de partir seul.

**Pour toute modification d'inscription (annulation ou changement) celle-ci doit-être adressée par mail à l'accueil de loisirs à l'adresse : armelle.baudouin@campagne-de-caux.fr, au plus tard une semaine avant la date concernée.**

Un appel sera effectué tous les matins entre 7h30 et 9h15 afin de suivre les présences et noter les éventuelles absences.

En cas d'absence, les parents devront obligatoirement avertir le directeur avant le début des activités. Toute absence devra être justifiée par un certificat médical fourni dans les plus brefs délais, **au plus tard à la fin de la semaine d'accueil**.

Tous les jours d'absences non justifiés sont facturés. **Pour toute annulation et absence, une journée de carence est facturée à la famille avec ou sans justificatif comme le prévoit le règlement intérieur de la CDC**.
La facturation sera établie à la suite de la participation de l'enfant, celle-ci sera effectuée à chaque fin de mois et la facture sera disponible dans l'espace famille et fera l'objet d'une notification par mail.

Dans le cas d'un départ anticipé de l'accueil (durant les horaires de fonctionnement du centre), une autorisation parentale écrite devra être remise au directeur.

Les enfants ne sont autorisés à partir seul du centre seulement si l'autorisation correspondante est remise au directeur. Les enfants ne seront autorisés à partir qu'avec les personnes mentionnées sur la feuille d'inscription dans les 15 minutes suivant la fin de journée. Tout dépassement de ces 15 minutes impliquera la facturation de la garderie du soir.

**Au regard de la situation sanitaire et des règles applicables en population générale, le cadre sanitaire mis en œuvre pour l'année scolaire 2022-2023 est actuellement suspendu**.

Pour toute réservation supplémentaire ou prolongation du séjour, vous pouvez faire votre demande par mail à l'adresse suivante : armelle.baudouin@campagne-de-caux.fr

Pour toute information, question ou de réclamation contacter le Service Enfance Jeunesse de la communauté de Communes Campagne-de-Caux au : 02 35 29 29 69 | 06 30 44 33 55 armelle.baudouin@campagne-de-caux.fr